

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Activité	Suivi par une équipe pluridisciplinaire des personnes handicapées pour toutes les démarches : projet de vie et évaluation de ses besoins, afin de reconnaître ses droits à la compensation par la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH).
Site	http://www.mdph.fr/
Besoin	reflexion reconnaissance coherence
Forme juridique	GIP (groupement d'intérêt public).
Champ d'activités/agences	National. Une MDPH par département.
Public	Tout public.
Permanents	nc
Bénévolat	nc
Adhérents	nc

Une maison par département <http://www.mdph77.fr/actualites>

Site

Extrait au 01/03/2016

“Les missions des MDPH

Les missions de la MDPH sont décrites dans l'article 64 de la loi du 11 février 2005. Il indique qu'elle « exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap. Elle met en place et organise le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire, de la CDAPH, de la procédure de conciliation interne et désigne la personne référent [pour cette procédure] et pour l'insertion professionnelle. » Cette organisation a un but, dédié à la personne en situation de handicap. Il s'agit, toujours selon l'article 64, d'assurer « l'aide nécessaire à la formulation de [son] projet de vie, l'aide nécessaire à la mise en œuvre des décisions prises par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, l'accompagnement et les médiations que cette mise en œuvre peut requérir. Elle met en œuvre l'accompagnement nécessaire aux personnes handicapées et à leur famille après l'annonce et lors de l'évolution de leur handicap. » Cet accompagnement comprend l'évaluation du handicap et des besoins de compensation définis en fonction du projet de vie. Ce travail vise à élaborer un plan personnalisé de compensation (ppc) dont l'instruction et la mise en œuvre dépend de la MDPH qui assure l'instruction des demandes (attributions de prestations, de cartes, orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle) et leur exécution après décision de la CDAPH. Ce travail d'évaluation concerne également les enfants en âge d'être scolarisé qui bénéficie de la définition en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, d'un plan personnalisé de scolarisation (pps).”

En synthèse

Originalité	Information du gouvernement
Qualité informative du site	Très bonne
Qualité des prestations	?

[Ressources](#), [Organisme](#), [reconnaissance](#), [cohérence](#)

From:

<https://la-plateforme-stevenson.org/v2/> - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link:

<https://la-plateforme-stevenson.org/v2/ressources/agirpage/mdph>

Last update: **2022/10/29 10:44**

